

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 septembre 2015



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN
Membres excusés : M. PIAN (pouvoir MME AKPINAR-ISTIQUAM) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. ROZOY (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER)

OBJET DE LA DELIBERATION

Jardin des Sciences - Mise à disposition et accès aux salles : tarification, modification, approbation

Madame Martin, au nom de la commission culture, animation et attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Jardin des Sciences de Dijon constitue un site unique en France réunissant un muséum d'histoire naturelle, un planétarium et un jardin botanique. Il accueille régulièrement des événements dédiés à la biodiversité comme la fête de la nature ou les dossiers de l'écran du planétarium en lien avec des organismes œuvrant dans ce domaine. Certains locaux du Jardin des Sciences comme les deux Orangeries ou le Planétarium peuvent également être mis à disposition d'associations ou d'organismes extérieurs.

Aussi, il convient de réactualiser les tarifs actuellement en vigueur pour la Grande Orangerie et le Planétarium (qui ont fait l'objet d'une délibération respectivement en 1997 et 2011). La création de nouveaux tarifs pour la mise à disposition de la Petite Orangerie, de la bibliothèque, de la salle d'animation Panda et des espaces extérieurs du Jardin des Sciences, est proposée selon la grille tarifaire en annexe.

Par ailleurs, il est utile de rappeler que ces espaces peuvent être mis gratuitement à disposition des associations dijonnaises et des organisateurs de manifestations à caractère désintéressé et philanthropique, social, culturel et éducatif, nonobstant tout autre frais qui pourrait être exposé par la Ville et facturé le cas échéant. Les prestations municipales peuvent également faire l'objet d'exonérations totales ou partielles. Celles-ci, réalisées à titre gratuit, feront l'objet d'une valorisation dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - adopter les tarifs de mise à disposition de locaux et d'espaces du Jardin des Sciences tels qu'ils sont proposés dans le rapport pour une application le 1er janvier 2016 ;
- 2 - donner votre accord à l'exonération des frais de mise en service et de location dans les cas énumérés dans le rapport ;
- 3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ